

# Formation **Certibiocide Autres produits**

Certificat individuel pour la vente et l'utilisation de produits biocides à usage professionnel

Le certificat individuel pour l'utilisation et la distribution de certains produits biocides est une formation réglementée dont le programme est fixé par l'arrêté du 23 janvier 2023.

## OBJECTIFS

- Connaître la réglementation qui encadre les produits biocides et ses enjeux pour mieux la respecter
- Connaître les nuisibles (oiseaux, xylophages, biosalissures), leurs moyens de lutte et leurs méthodes alternatives pour établir un plan de lutte limitant l'utilisation de la méthode chimique
- Comprendre les risques pour la santé et l'environnement quant à l'emploi de ces différents produits et pouvoir mettre en place des stratégies visant à minimiser ces risques

## CONTENU

### SÉQUENCE 1 : RÉGLEMENTATION

- Connaître la réglementation autour des biocides
- Connaître les modalités de stockage, de transport

### SÉQUENCE 2 : LES NUISIBLES ET LA LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

- Connaître les nuisibles et savoir les différencier (oiseaux, xylophages, biosalissures)
- Savoir faire un diagnostic
- Elaborer des stratégies pour limiter le recours aux produits

### SÉQUENCE 3 : PRÉVENTION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Identifier les risques environnementaux liés aux produits biocides
- Connaître et respecter la gestion des déchets

### SÉQUENCE 4 : PRÉVENTION DES RISQUES POUR LA SANTÉ HUMAINE

- Connaître les risques liés à l'utilisation des produits biocides
- Connaître les situations exposantes
- Connaître les voies principales de contamination
- Connaître les moyens pour se protéger

### SÉQUENCE 5 : ÉVALUATION

- Test QCM final généré par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

## Durée :

1 jour soit 7 heures

## Tarif :

Nous consulter

## Pour qui ?

Toute personne utilisant ou commercialisant des produits biocides professionnels soumis au certibiocide (liste disponible ici : <https://biocid-anses.fr>)

## Evaluation :

Test informatique validant : 30 questions, 20 bonnes réponses minimum pour avoir son Certibiocide

## Prérequis :

Savoir lire le Français

Code RS : RS6441  
Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires  
Date d'enregistrement : 01/01/2024

## MÉTHODES MOBILISÉES

- Diaporama sur vidéoprojecteur
- Vidéos
- QCM
- Jeux et mises en situation pédagogiques, retours d'expériences

## DÉBOUCHÉS

- Métiers de l'hygiène (Dératisation, désinsectisation, désinfection, etc.)
- Vendeur de produits biocides

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription minimum 1 mois avant la formation, joindre votre demande soit :

- Par mail : [formation@fredon-grandest.fr](mailto:formation@fredon-grandest.fr)
- Par téléphone : 03.26.77.36.64
- Via le site [moncompteformation.fr](http://moncompteformation.fr)

## ACCESSIBILITÉ

Tous nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, des moyens d'accompagnement peuvent être mis en œuvre pour les troubles de l'apprentissage (dyslexie, etc.)

Nos équipes sont à votre disposition pour un rendez-vous afin de mettre en place les compensations adaptées à votre situation.